



République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement et de la Ville (MATEV)
En collaboration avec le :
Centre d'Activité Régionale pour le Plan d'Action Prioritaire (PAP/CAR)

STRATEGIE NATIONALE DE GESTION INTEGREE DES ZONES COTIERES EN ALGERIE & PLAN COTIER DE REGHAIA

Rapport de l'atelier de validation de la phase 1



ATELIER DE VALIDATION

Alger le 21 novembre 2012

Le 21 novembre 2012 s'est tenue au siège du Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement et de la Ville l'atelier de présentation et de validation des résultats de la 1^{ère} phase la stratégie nationale de gestion intégrée des zones côtières en Algérie (SN GIZC) ainsi que du Plan Côtier de Réghaia (PCR).

La SN GIZC et le PCR sont réalisés par le Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement et de la Ville en collaboration avec le Centre d'Activités Régionales/Programme d'Actions Prioritaires (CAR PAP) du Plan d'Action pour la Méditerranée (PAM). Ces deux opérations sont également soutenues par le MedPartnership.

Après avoir ouvert l'atelier en rappelant l'importance de cette stratégie pour le Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement et de la Ville et pour l'Algérie, M. FIOTMAN Boualem (Inspecteur Central au MATEV) qui a rappelé a souligné l'importance de l'intersectorialité dans la perspective d'une meilleure préservation des zones côtières en L'Algérie et de leur développement.

M. FIOTMAN a également souligné que le présent atelier constitue le rendu de la première phase aussi bien pour la stratégie nationale GIZC que pour le PCR. Il a informé que cet atelier était destiné à partager les résultats du Bilan et Diagnostic et à les faire valider par le comité interministériel (SN GIZC) et par le comité Intersectoriel (PCR).

La Directrice du PAP RAC, Mme Željka SKARICIC a rappelé le processus qui a abouti à l'entrée en vigueur du Protocole GIZC (7^{ème} Protocole de la Convention de Barcelone) en mars 2011. Ce Protocole a été ratifié par huit pays méditerranéen et par l'Union Européenne.

Mme SKARICIC a également rappelé le processus de collaboration de l'Algérie avec le PAM, qui a été initié il y'a plus d'une décennie, notamment à travers le Programme d'Aménagement Côtier de la zone algéroise (PAC Algérois) qui avait porté sur le littoral de quatre wilayas du centre du pays.

Mme SKARICIC a également souligné l'importance de la mise en œuvre d'une stratégie nationale GIZC, non seulement pour l'Algérie mais également pour l'ensemble du bassin méditerranéen. La Directrice du PAP/CAR a porté à l'attention de l'assistance que l'Algérie est l'un des deux premiers pilotes à préparer une stratégie nationale GIZC avec le Monténégro.

Le représentant de l'UNESCO, M. Matthew LAGOD a réitéré le soutien de l'UNESCO à la préparation de la SN GIZC et du PCR sur la problématique des aquifères côtiers tout en signalant l'importance de la GIRE pour la GIZC.

Les travaux de cet atelier ont été organisés en trois sessions

Session N° 1. Ouverture des travaux (M. Boualem FIOTMAN), présentation du Protocole GIZC (Mme Željka SKARICIC, Directrice du CAR/PAP), présentation du MedPartnership (Mme Véronique Evers, Consultante CAR/PAP).

Session N°2. Présentation de la stratégie nationale GIZC (M. Samir GRIMES, Coordinateur de la SN GIZC).
Débat et validation de la SN GIZC.



**STRATEGIE
NATIONALE
DE GESTION
INTEGREE DES
ZONES COTIERES
EN ALGERIE**

(SN GIZC)

&

**PLAN COTIER DE
REGHAIA**

(PCR)



PROTOCOL
ON INTEGRATED COASTAL
ZONE MANAGEMENT IN THE
MEDITERRANEAN

PROTOCOLE
RELATIF A LA GESTION INTEGREE
DES ZONES COTIERES DE LA
MEDITERRANEE

PROTOCOLO
RELATIVO A LA GESTION
INTEGRADA DE LAS ZONAS
COSTERAS DEL MEDITERRANEO



Session N°3. Présentation du Plan Côtier de Réghaia (M. Mohamed LARID).
Débat et validation.

Communication de Véronique EVERS (Consultante CAR/PAP)

**Présentation du projet MedPartnership
(Partenariat stratégique pour le grand écosystème
marin Méditerranéen)**



Contexte et historique

- Analyse diagnostique transfrontalière Adoptée en 1997 (révisée en 2005)
- PAS-MED adopté 1997/ PAN pour les pays/ Adoptés 2005
- PAS-BIO / Adopté 2003 / Inclut les PAN

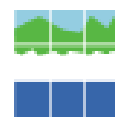
Objectifs du MedPartnership

- Aider les pays à mettre en œuvre les PAS et les PAN,
- Mobiliser un financement à long-terme,
- Aider les pays à mettre en œuvre le Protocole de gestion intégrée des zones côtières, et
- Assurer la durabilité des activités entreprises dans le projet.

Partenaires du MedPartnership

Activités du CAR/PAP

- Harmonisation des cadres juridique et institutionnel avec le Protocole GIZC.
- Cadre Méthodologique Intégratif (CMI)
- Soutien dans la préparation des stratégies nationales de GIZC
- Application de l'approche, des outils et des techniques GIZC dans les zones de démonstration



Processus GIZC

- Initialisation
- Analyse des trajectoires
- Co-construction d'une vision
- Planification stratégique
- Mise en œuvre



Stratégies nationales de GIZC

- Lignes directrices pour la préparation des stratégies nationales de GIZC
- Atelier régional à Istanbul en juin 2011 (Points focaux MedPartnership)
- Réunion des points focaux du CAR/PAP à Dubrovnik en octobre 2011
- Deux stratégies de GIZC en développement (Algérie et Monténégro)



Plan transfrontalier de gestion intégrée de Buna/Bojana

Nouveau projet du Fonds pour l'environnement mondial

Intégration de la variabilité et du changement climatique dans les SNGIZC et les plans côtiers

Mme Véronique Evers a conclu sa communication par la philosophie du PAP/CAR concernant le processus GIZC qui n'a pas pour unique but la production d'un plan ou d'une stratégie pour le littoral. Ultimement, la réussite ou l'échec de la GIZC dépendra de sa capacité à catalyser les changements.

Session 2. Présentation de la SN GIZC

Communication de M. Samir GRIMES (Coordinateur de la SN GIZC)

Phase 1. Restitution du Bilan et Diagnostic

- L'écosystème marin et le littoral algériens, une richesse naturelle à préserver durablement
- Une diversité des formes et des formations littorales
- Un plateau continental étroit
- Une diversité écosystémique, une variété de processus écologiques, une représentation d'espèces symboles de la Méditerranée.
- Un réservoir pour la Méditerranée, notamment pour le bassin occidental.
- Des services économiques et sociaux importants fournis par l'écosystème marin



Le littoral est chargé d'histoire,...

Un écosystème définit par la loi (Loi 02-02)

Espace multifonctionnel où se concentrent des hommes et des activités et où les programmes de gestion territoriales sont nombreux (Un système écologique vulnérable, interface mer - terre qui attire de multiples acteurs et où les usages sont nombreux et parfois antinomiques & Un système où coexistent de multiples réglementations et procédures de conservation)

Le littoral et l'écosystème marin, des espaces multifonctionnels

Pourquoi une stratégie nationale GIZC?

- En plus d'être une politique pour l'environnement, la GIZC tend aussi à maintenir les écosystèmes naturels.
- La GIZC vise, aussi, la promotion du bien-être social et économique dans les zones côtières.
- La GIZC est configurée comme un processus dynamique, interdisciplinaire et interactif, destiné à promouvoir et à planifier l'aspect de développement durable de la zone côtière.

Éléments du processus

- La sensibilisation : conscience et intérêt de la mise en œuvre de la GIZC
- L'intégration et la collaboration : l'état actuel des concertations et des collaborations intersectorielles et l'existence d'organismes qui les gèrent
- La participation : implication des parties intéressées dans les décisions
- Les outils : application des outils modernes pour la GIZC

- L'évaluation: suivi du processus GIZC et du DD de la côte / Données
- L'aptitude : moyens mis en œuvre pour l'application de la GIZC (finances et personnel).

La GIZC a une base juridique en Algérie ?

La GIZC, c'est d'abord une question d'échelle ?

- Administrative? Wilayas littorales ? Daïra littorales? Communes Littorales? Question côtière - littorale (Art 7. Art. 8 Loi littorale)
- Bassins versants ? Approche GIZC - GIRE
- Territoires spécifiques (forêts littorales)
- Planification maritime spatiale («territoires » marins ?)

Le littoral un lieu d'habitation différencié en population; polarisation de la population sur le littoral

Un littoral, une côte sous de fortes PRESSIONS

Le littoral et l'écosystème marin, des espaces vulnérables

- Récurrence des événements climatiques
- L'érosion côtière,...une réalité
- Vulnérabilité de la côte algérienne aux pollutions accidentelles en mer (hydrocarbures)
- Le réchauffement des eaux et les événements climatiques
- Des menaces nouvelles, pernicieuses et aux conséquences non connues
- Les eaux de ballastes ?

Des défis à relever.....Maîtrise de l'urbanisation

Des efforts consentis... quelle cohérence de l'action publique ?

Un programme ressources en eaux très ambitieux

Des investissements très lourds pour la protection des côtes

Ressources halieutiques en déclinMalgré d'importants investissements ...les résultats tardent....

La surveillance, le suivi et la veille, une composante clé de la GIZC

Les enjeux du tourisme durable en zones côtière

Les AMP...une réponse partielle

Nouveaux enjeux pour la PMS en Algérie et en Méditerranée

Création d'ASPIM dans les zones de mer ouverte en Méditerranée, incluant les zones profondes

État des lieux GIZC et PMS : Aspects législatifs, institutionnels, organisationnels et de PMS

Prochaine étape de la GIZC

Conclusions

- Des atouts encore là mais dont la pérennité et la durabilité dépendent en grande partie de nos actions
 - Des pressions grandissantes et des convoitises renouvelées
 - Des dégradations avérées mais en parallèle des résultats visibles quand l'action est stratégique (investissement assainissement...)
 - Une indispensable amélioration de la concertation intra et inter sectoriels.
-
- **Trouver rapidement les articulations nécessaires pour la mise en œuvre de la GIZC**
 - **Améliorer l'efficacité et la performance des institutions de la GIZC**
 - **Application de la réglementation**

La recherche d'une vision partagée s'impose comme objectif stratégique ; cette vision doit donc s'appuyer sur un processus GIZC mais elle doit surtout rechercher à créer les conditions de la mise en œuvre de celle-ci

Session 3. Présentation du PCR

Communication de M. Mohamed LARID (Consultant « Analyse de Durabilité » de l'équipe PCR)

Etat de durabilité (déclinaison de la problématique globale)

.....11 Problème clés.....

- L'urbanisation incontrôlée et le logement urbain qui reste encore insuffisant avec la persistance de l'habitat précaire.
- Le foncier agricole menacé par la croissance du bâti urbain et par le mitage de l'espace rural.
- Le patrimoine boisé, déjà naturellement désavantagé, subit une dégradation inquiétante.
- Les sites naturels sensibles et la biodiversité, insuffisamment protégés.
- Le linéaire côtier, encore naturellement préservé, mais dont la durabilité dépend fondamentalement d'une politique préventive rigoureuse en matière d'occupation du domaine littoral.
- La prise en charge des eaux usées urbaines qui reste encore insuffisante.
- Les unités industrielles, nombreuses et concentrées sur la zone Rouiba – Réghaia, prennent insuffisamment en charge leurs rejets liquides et solides. Globalement, la situation dans ce domaine est loin du minimum de durabilité.
- La collecte des déchets solides insuffisamment accompagnée pour le traitement et la récupération.
- La dotation en eau potable indique une situation relativement satisfaisante, mais qui nécessite une meilleure gestion sectorielle : Lutte contre le gaspillage, dépollution et recyclage des eaux usées, développement des techniques d'irrigation plus économe de la ressource.
- Le développement rural reste encore insuffisant.
- Le développement du tourisme est nettement en deçà des potentialités locales. Il reste encore à faire pour la promotion d'un tourisme balnéaire « *écologique et de qualité* ».

CONCLUSION

Eléments du diagnostic /Synthèse AFOM

Atouts

- L'unique zone humide de la métropole algéroise à ériger en pôle d'excellence écologique ;
- Un territoire côtier peu urbanisé à préserver de l'urbanisation ;
- Un patrimoine écologique classé sur la liste RAMSAR à valoriser ;
- Une diversité paysagère remarquable ;
- Un patrimoine naturel marqué par la grande diversité des écosystèmes, comprenant les plages, les dunes, les falaises, les îles et la zone humide. Ce lac reste dans la région le seul témoin de divers caractères biogéographiques des zones humides ;
- L'île Agueli (Bounetah), au large de l'embouchure de l'oued Réghaia est un site dont le contexte géomorphologique local, offre des signes de niches d'intérêt écologique ;
- Malgré les multiples agressions qui s'exercent sur l'aire marine de l'île Bounetah, les processus écologiques et sédimentaires originels même altérés se conservent et permettent le déroulement des fonctions écologiques essentielles du site ;
- Grande richesse du point de vue de la biodiversité et du potentiel de production de la biomasse ;
- Espèce floristique non négligeable du marais de Réghaia ;
- Une stratégie de développement local basée sur le principe de tourisme écologique ;
- Une stratégie nationale et locale de gestion des déchets ambitieuse dont l'efficacité est à parfaire ;
- Disponibilité d'eau potable de qualité ;

- Les ressources en eau souterraine du périmètre proviennent de la nappe de la Mitidja à travers les forages et les puits ;
- Dispositif législatif et réglementaire renforcé et adapté: la loi littoral, la loi sur l'environnement et le développement durable, ratification du protocole relatif aux aires spécialement protégées et à la diversité biologique en méditerranée, ... ;
- Bornage du domaine littoral, des sites naturels, des zones pertinentes et critiques conformément aux dispositions de la loi littorale ;
- Nouvelle disposition légale : la Direction de l'environnement de wilaya est obligatoirement consultée pour les actes d'urbanisme et les instruments d'urbanisme (PDAU et POS) ;
- Zone métropolitaine puissante disposant d'un potentiel économique considérable :
- Population jeune ;
- Forte dynamique agricole grâce aux sols fertiles de la Mitidja ;
- Fort potentiel de développement touristique à valoriser conformément aux dispositions du SDAT ;
- La zone Rouiba-Réghaïa héberge un des plus importants tissus industriels du pays. C'est un potentiel de développement économique considérable ;
- Dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture, la diversité de la faune et de la flore marine constituent autant de gisements non encore exploitées.

Faiblesses

- Etalement urbain et conurbation sous la pression démographique ;
- Domaine littoral menacé par la pression foncière ;
- Structure urbaine non cohérente ;
- Prolifération accrue de zones d'habitat précaire en périphérie et à l'intérieur même des quartiers centraux, entraînant des risques de rupture sociale;
- Développement des constructions illicites
- Fragilité des zones naturelles ;
- Mitage des espaces agricoles et naturels ;
- Conflits entre mesures de protection et usage du territoire (élus, agriculteurs...);
- Perte de la biodiversité ;
- Régime irrégulier des eaux : Le climat intervient par sa composition hydrique (pluviométrie), qui régit fortement le régime des eaux souterraines et superficielles : du fait de son appartenance géographique à la zone aride et semi-aride, l'Algérie du Nord, dont fait partie notre zone d'étude, est soumise à des conditions hydro climatiques défavorables (précipitations irrégulières,) ;
- Fuites d'eau sur les réseaux et taux de raccordement et dépuración encore non satisfaisant ;
- Des services municipaux de la propreté peu organisés et peu performants,
- Des métiers de l'environnement et de la propreté peu développés, notamment dans le domaine des milieux naturels ;
- L'inexistence d'installations de traitement de déchets industriels dans la région,
- Valorisation des déchets insignifiante ;
- Tourisme encore peu développé;
- Capacités de recherche et d'innovation limitées.

Opportunités

- Mise en place des outils de mise en œuvre de la loi littorale : promulgation des textes d'application, bornage du littoral, établissement des PAC et autres études prévues... ;
- Lancement de l'étude du SDAL : instrument fixant la politique national d'aménagement du littoral ;
- Maîtrise de l'urbanisation à travers les outils de planification territoriale stratégique SDAAM, PDAU d'Alger et Villes Nouvelles;
- Lancement de grands projets structurants pour la capitale intégrant la dimension écologique dans le cadre du nouveau PDAU de la capitale ;
- Un dispositif institutionnel important (CNL, CNFE, AND...) dont l'opérationnalité et la complémentarité est à parfaire ;

- Fonds de financements dédiés à la protection et à la valorisation du littoral et des zones côtières (FNPLZC, FEDEP, FNDPA,...) et agricoles (FNDIA, FDRMVTC...);
- Des financements conséquents mobilisés pour l'environnement dans le cadre des plans et programmes nationaux PNAEDD, PROGDEM et de Wilaya...;
- Nouveaux concepts et mesures de développement et de gestion pour la zone protégée, réserve naturelle...
- Promotion d'un tourisme durable à travers notamment du SDAT national approuvé;
- Renforcement de la compétitivité du secteur touristique par une meilleure prise en compte de la biodiversité : tourisme écologique;
- Mise en place d'une politique de l'eau à travers : le PDARE, PNE, SDAEP..., création de l'Agence Nationale de Gestion Intégrée des Ressources en eau (AGIRE).
- Possibilité de formation à la gestion des déchets (CNFE, universités, CFPA);
- Possibilités de transfert de savoir-faire grâce à la Coopération internationale (PNUE/PAM/PAP, GIZ, ADEME...);
- Développement des filières d'énergies renouvelables;
- Enjeux économiques que représentent les milieux ruraux et forestiers en matière de tourisme et de biodiversité;
- Réformes économiques engagées : le pays se trouve dans une situation transitoire marquée par les réformes économiques profondes, avec la structuration progressive d'une économie ouverte sur la compétitivité et le repositionnement des secteurs productifs;
- Des structures associatives actives.

Menaces

- Pression constante sur le patrimoine naturel par des activités humaines (urbanisation, industrie, agriculture...);
- Les surfaces agricoles sont en forte baisse, alors qu'elles jouent un rôle essentiel dans la structuration des paysages et de l'identité de la zone d'étude;
- Développement des extensions urbaines : forte pression foncière sur la partie littorale;
- Menace liée au développement de l'urbanisation sur des zones exposées au risque sismique;
- L'afflux important d'estivants dans la zone;
- Prélèvements illégaux de matériaux (sable);
- Utilisation intensive de certaines ressources (eau,...);
- Instabilité du cordon dunaire : cet écosystème subi le problème de l'extraction du sable (plages de Réghaia et d'El Kadous), auquel s'ajoute la menace anthropique liée à la sur fréquentation estivale, qu'elle soit piétonne ou motorisée (piétinement, parking, déchets sauvages,...);
- Surpâturage et braconnage (oiseaux et tortues) : les problèmes de l'écosystème forestier se résument au pâturage (voir surpâturage), et à l'exploitation du bois pour divers usages.
- Certaines espèces marines avec des densités importantes, telles que le corb, le mérrou et la badèche font l'objet de "braconnage" par les plongeurs sous marins et se raréfient.
- Les impacts sur le milieu marin sont observés essentiellement au niveau du rétrécissement de l'herbier à *Posidonia oceanica*;
- Risques de contamination des eaux : pollution liée aux déchets solides (ordures ménagères et industrielles) et eaux usées (urbaines, industrielles et agricoles);
- Le régime de l'oued Réghaia est la conséquence directe du régime pluviométrique. Il est caractérisé par l'alternance de crues courtes et brutales et d'étiages sévères, dont les débits sont très faibles, voir nuls;
- Gaspillage de la ressource en eau (fuites);
- L'agriculture bénéficie souvent de conditions naturelles plus favorables que l'arrière pays, mais ses perspectives de développement sont entravées par le contexte foncier du littoral;
- Handicap structurel de l'agriculture (atomisation des exploitations, population agricole âgée, manque de technicité, filières peu organisées);
- Pêche et aquaculture : certaines pratiques de pêche menacent le développement des ressources halieutiques.

Lors de cet exposé, la contribution du Conservatoire du littoral à l'activité « sites naturels et biodiversité terrestre » a été présentée, notamment par le biais d'une carte des habitats très détaillée fournie par le Conservatoire, et la future contribution du CAR/ASP pour la création d'une aire marine protégée a été évoquée.

Débat et discussions

Un débat riche a suivi la présentation de la SN GIZC et du PCR. Quelques observations ont été formulées aussi bien pour la SN GIZC et pour le PCR. Des compléments d'informations seront transmis aux deux équipes via le MATEV par les secteurs.



Plusieurs préoccupations ont été soulevées lors des débats et des discussions qui ont suivis les deux présentations. Les principaux points abordés sont :

1. La question du traitement des eaux usées industrielles n'apparaît pas clairement dans les deux rapports. En effet, les efforts consentis par les différents secteurs et les lourds investissements réalisés par le Ministère des Ressources en Eaux visant l'augmentation du taux de raccordement au réseau d'assainissement mais également l'amélioration du niveau d'épuration des eaux risquent d'être compromis du fait du déficit de traitement et de prétraitement des eaux usées industrielles pourtant une obligation réglementaire.
2. Dans le cas du PCR, Il y'a lieu de signaler, aussi, l'impact généré par les rejets hospitaliers dans l'oued Biar qui finissent par la suite en mer. Un travail de proximité dans le cadre du PCR avec le secteur de la santé doit être réalisé durant la seconde phase du PCR.
3. Une analyse des comportements urbanistiques s'impose dans la zone du PCR car les assiettes foncières relevant de la propriété privée sont importantes dans le secteur. Cette question peut également compromettre les efforts des pouvoirs publics visant à préserver la naturalité du site.

4. Le manque de visibilité de l'activité du PCR sur le terrain a été déploré, et il a été demandé à ce que les réunions de cette activité aient lieu à l'avenir dans les locaux du centre cynégétique.
5. De nombreux projets et d'études ont été menés dans la zone du PCR mais malheureusement, la majorité des études et leurs orientations n'ont pas toujours été traduites sur le terrain, aggravant ainsi la situation environnementale déjà préoccupante. Le seul secteur qui a vraiment concrétisé d'importantes réalisations est le secteur des ressources en eaux, réduisant ainsi les pressions sur les milieux récepteurs. Il y'a lieu de s'assurer que les résultats du PCR ne connaîtront pas le même devenir.
6. Le MATEV et le PAP/CAR ont décidé de mener deux opérations en même temps (SN GIZC et PCR) afin de considérer la problématique de la mise en œuvre de la GIZC à deux échelles différentes (échelle de la politique nationale et échelle opérationnelle) ; à cet effet, il serait utile que les conclusions et les enseignements du PCR puissent alimenter la SN GIZC. D'autre part, la SN GIZC doit apporter des repères à des actions opérationnelles de la GIZC au niveau de territoires plus réduits comme celui de Réghaia - Heraoua.
7. La prise en charge des préoccupations environnementales de la zone du PCR ne peut plus attendre les horizons du long terme (horizon 2020 ou 2025) ; il est question aujourd'hui d'actions urgentes de types curatifs et préventifs. Le Centre cynégétique de Réghaia qui avait établi un plan d'action (Horizon 2012) sur la base du plan de gestion de 2005 est aujourd'hui arrivé à la phase de l'évaluation de ce plan d'action qui a vu très peu d'opérations concrétisées. Il est donc impératif d'apporter les correctifs nécessaires dans les meilleurs délais avant que la situation de dégradation environnementale n'atteigne un état irréversible.
8. De nombreux intervenants ont démontré que la nouvelle aire protégée (réserve naturelle) de Réghaïa serait l'entité la mieux habilitée pour prendre en charge les préoccupations environnementales du site.
9. Le besoin de définir des actions de dimensions modestes mais capables de produire des effets à court terme sachant que les financements existent et n'attendent que des actions précises bien dimensionnées et l'accord des acteurs pour s'impliquer à travers une démarche GIZC pour leur mise en œuvre. Le représentant du CCR (Centre Cynégétique de Réghaia) propose une première action portant sur la mise en défend du cordon dunaire de Réghaia qui est l'un des derniers cordons de la wilaya d'Alger avec un état de préservation relativement bon. Cette action peut être envisagée en collaboration avec le Commissariat National du Littoral qui mène une action pédagogique et démonstrative sur la restauration d'un cordon dunaire avec le soutien de l'UICN.
10. La question du CET (Centre d'enfouissement technique) à proximité du lac de Réghaia a été posée. En effet, les pouvoirs publics suite à la fermeture des deux plus importantes décharges de la wilaya d'Alger (oued Essemar et celle Ouled Fayet) ont décidé de créer deux nouveaux CET dont l'une est projeté dans le territoire de Réghaia pas très loin du lac de Réghaia (site Ramsar). Les participants ont exposé leur crainte de voir le problème de la gestion et du traitement des déchets solides urbains de la wilaya d'Alger non pas résolu mais déplacé, notamment vers un site de haute valeur écologique et dont les processus naturels sont déjà et depuis longtemps soumis à de fortes pressions anthropiques qui ont conduits à d'importants déséquilibres.

Le problème ne provient pas de la mise en place du CET mais le risque serait lié au type d'exploitation du CET, en particulier le devenir du lixiviat. De nombreux exemples en Europe montrent que les CET exploités les standards internationaux ne produisent aucune nuisance.
11. Les participants soulignent également le déclassement de certaines parcelles agricoles pour la réalisation de nouveaux projets de logements.
12. L'ensemble des intervenants ont insisté sur l'importance de l'amélioration de l'intersectorialité et des échanges entre les différents acteurs institutionnels. La concertation devrait s'effectuer à

différents niveaux afin de permettre la considération de l'ensemble des préoccupations. La seconde phase de l'élaboration de la SN GIZC doit permettre la plus large consultation possible, notamment avec les représentants de la société civile.

13. Mme Željka SKARICIC a remercié les différents intervenants pour leurs contributions à cette journée de validation et pour les commentaires transmis par écrit. Tenant compte des délais du projet, Mme SKARICIC a fixé la fin novembre comme date limite pour la réception des commentaires écrits des membres du comité interministériels et ceux du comité intersectoriel. Passé ce délai, il sera considéré que toutes les parties prenantes ont été consultées.

Après avoir épuisé l'ordre du jour l'atelier a été clôturé à 17 : 05.

Réunion de coordination MATEV-CAR/PAP- UNESCO - Coordinateur de la SN GIZC

A la fin de l'atelier, une réunion de coordination a été tenue au siège du MATEV. Cette réunion a regroupé :

- Melle Naima GHALEM (Chef de Bureau MATEV)
- Mme Željka SKARICIC (Directrice CAR/PAP)
- Melle Véronique EVERS (Consultante CAR/PAP)
- M. Matthew LAGOD (Représentant de l'UNESCO)
- M. Samir GRIMES (Coordinateur de la SN GIZC)

Cette réunion avait pour de faire une brève évaluation de la phase I du projet (SN GIZC et PCR) et de proposer des orientations pour la mise en œuvre de la phase II. A la suite de cette réunion, il a été retenu :

1. La nécessité d'explorer durant la seconde phase du projet des mécanismes permettant à la SN GIZC et au PCR de se nourrir mutuellement d'idées et d'expériences (nationales et locales) afin de proposer des possibilités des changements d'échelles à travers des orientations claires. Cet aspect doit s'appuyer sur une plus grande coordination entre les deux opérations à travers des réunions organisées par le MATEV.
2. Trois ateliers régionaux seront organisés pour exposer le diagnostic et amorcer des discussions au niveau local de la future SN GIZC. Ces ateliers seront organisés à Oran, à Annaba et à Alger. La plus large consultation au cours de ces ateliers est souhaitable. Ces trois ateliers seront également soutenus par deux réunions du Comité Interministériel tout en veillant à la présence des secteurs clés.
3. Le rajout dans les annexes des deux rapports consolidés de toutes les institutions destinataires des rapports et celles qui ont participé au processus de consultation ainsi que celles qui ont formulés des réserves, commentaires et compléments de données.
4. Soutenir la SN GIZC par les travaux qui sont menés au niveau du MATEV concernant la vulnérabilité de la wilaya d'Alger mais également les autres études (exemple : zones humides, actualisation de la stratégie nationale de la Biodiversité) qui peuvent être utiles pour la SN GIZC.
5. Il a été insisté sur la nécessité d'impliquer les acteurs clés de s'assurer de la participation d'acteurs qui ont été peu visibles durant cette première phase ou qui n'ont pas du tout assistés aux réunions. Il est indispensable de s'assurer, donc de la participation durant la seconde phase, en plus des acteurs présents, de la préparation de la SN GIZC des représentants (Ministère des Finances, Ministère de l'Industrie, Ministère de la Culture, Commandement des Forces navales, le Service National des Gardes Côtes, les représentants du Plan TelBahr, la DGF, le CNDRB, le CNFE, l'AND, les DEW côtières, l'ONS, l'ONM, l'ASAL, l'INCT, CNTPP, APPL).
6. Il a été décidé, vu la difficulté de disposer de données (indicateurs) au niveau du littoral national de ne pas réaliser l'analyse de durabilité avec la méthodologie classique. Le coordinateur national réalisera par contre pour la seconde phase une analyse de des tendances de la durabilité avec une approche semi quantitative. Cette approche visera à soutenir et démontrer durant cette seconde

phase, les conséquences et l'image du littoral et des zones côtières du fait de l'inaction et en l'absence d'une stratégie. Cette approche démontrera également à travers une image souhaitable l'intérêt de la mise en œuvre d'une SN GIZC. M. Grimes préparera également une stratégie de communication afin de promouvoir la GIZC durant cette seconde phase (un document pédagogique en arabe et en français, deux dépliants et un poster).

7. Il a été demandé d'explorer la manière d'appuyer la SN GIZC par une analyse de la variabilité climatique (financement complémentaire).
8. Il a été procédé à la vérification des contrats et des factures des différents experts.

Institutions présentes

L'atelier a vu la participation de 57 membres représentant diverses institutions et acteurs de la zone côtière et du littoral algérien.

- Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Environnement et de la Ville (MATEV)
- Ministère de la Pêche et des Ressources Halieutiques (MPRH)
- Ministère des Transports (MT)
- Ministère du Tourisme et de l'Artisanat (MTA)
- Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MADR)
- Ministère de l'industrie, de la PME et de la promotion de l'investissement
- Commissariat National du Littoral
- Centre Cynégétique de Réghaia
- Direction des Ressources en Eau de la wilaya d'Alger
- Direction de la Pêche de la wilaya d'Alger
- Direction de l'Environnement de la wilaya d'Alger (DEWA)
- Direction des Services Agricoles de la wilaya d'Alger (DSA)
- Ecole Nationale Supérieure des Sciences de la Mer et de l'Aménagement du Littoral (ENSSMAL)
- Ecole nationale d'administration
- Université des Sciences et Technologies Houari Boumediene (USTHB)
- Centre de Recherche CMRPAH
- Association des Amis du lac de Réghaia
- Association de protection de l'Environnement maritime
- Assemblée Populaire Communale d'Ain Taya (Délégué de l'Environnement)
- Assemblée populaire communale d'Heraoua
- Assemblée Populaire Communale d'El Marsa
- Association ANSJDN

Partenaires internationaux

- CAR/PAP
- UNESCO

Experts consultants présents

Equipe SN GIZC

- Grimes Samir (Coordinateur)
- Haouchine Abdelhamid
- Bouazouni Omar
- Makhoukh Ouamer
- Boutiba Makhoulouf
- Benmahieddine Reda
- Oldache L'Hadi

- Ferhat Nadjib

Equipe CCR

- Larid Mohamed
- Haouchine Abdelhamid
- Meziane Hamdane
- Grimes Samir
- Makhoukh Ouamer

- Mazzouz

Absents excusés

- Touati Kamel
- Chenit Karim
- Bourmad
- Hariz Mohamed Rassim
- Refes Wahid
- Senouci Mohamed

Partenaires internationaux

Sami Ben Haj, Conservatoire du littoral
Souha El Asmi, CAR/ASP